

Paris le 21 septembre 2017



ARMÉES : LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS

L'ASAF a joint au dernier numéro d'*Engagement*, diffusé gracieusement chaque trimestre aux 925 parlementaires, une lettre adressée aux députés, dont beaucoup sont nouveaux, pour leur rappeler leurs responsabilités en matière de Défense. Elle leur faisait part également du souci qu'avait l'ASAF de leur apporter des éléments d'information et de réflexion sur différents aspects de la Défense par le biais de notre revue et de notre site.

Le 13 juillet, le président Macron a confirmé l'annonce surprise de Bercy que le financement du surcoût des opérations extérieures en 2017, soit 850 millions d'euros, serait entièrement à la charge du budget de la Défense réduisant d'autant les ressources prévues pourtant votées. Cette annonce a été d'autant plus surprenante que le Président avait exprimé sa confiance au général de Villiers, chef d'état-major des Armées, qui avait expliqué à de nombreuses reprises les raisons pour lesquelles le budget 2017 devait être exécuté intégralement.

Pour permettre le redressement indispensable de notre armée qui remplit des missions délicates dans des conditions très difficiles avec des moyens insuffisants, souvent obsolètes et fréquemment indisponibles, il appartient maintenant à tous les élus de prendre conscience personnellement de la situation très périlleuse dans laquelle se trouvent nos forces ; il est de leur devoir de refuser ces coupes budgétaires décidées selon une logique strictement technocratique et financière sans aucune prise en compte des besoins opérationnels et des risques encourus par nos soldats.

C'est pourquoi l'ASAF demande à tous ses adhérents et sympathisants d'aller à la rencontre de leurs élus pour les sensibiliser à cette question et leur apporter les éléments d'information indispensables afin qu'ils votent en toute connaissance de cause. Reporter des programmes d'équipement aujourd'hui, cela signifie prendre le risque, demain, de faire tuer des soldats, des marins ou des aviateurs pour avoir refusé d'accorder aux armées les ressources financières prévues.

À cet égard, l'ASAF sera vigilante sur les conditions dans lesquelles nos soldats pourraient être tués ou blessés. S'il apparaissait que le sacrifice de l'un d'entre eux était lié, de près ou de loin, à des matériels obsolètes dont le remplacement a été retardé pour cause de réduction budgétaire, nul doute que l'ASAF en tirerait toutes les conséquences.

Le cas de la mort du lieutenant Boiteux aux commandes d'un hélicoptère d'ancienne génération lors de l'opération Serval reste dans nos esprits...

Henri PINARD LEGRY
Président de l'ASAF

www.asafrance.fr